

Règlement d'étude pour la filière de Bachelor en Optométrie de la Haute Ecole d'Ingénierie - FHNW

Le directeur de la Haute Ecole d'Ingénierie de la FHNW adopte, selon le règlement d'étude et d'examen de la Haute Ecole d'Ingénierie de la FHNW, le règlement suivant pour la filière d'Optométrie.

1. Exigences pour terminer ses études avec succès

La formation de Bachelor en Optométrie est terminée avec succès si:

- un minimum de 180 points crédits ECTS est atteint, et
- tous les modules obligatoires sont remplis, et
- dans tous les groupes de modules le nombre de points crédits ECTS minimum exigés est atteint.

i. Formation matières de base: minimum 138 points crédits ECTS

Pour chaque groupe de modules répertoriés le minimum exigé doit être atteint.

Groupe de modules: Exigences minimales:	Bases de l'optométrie 39 points ECTS / 13 modules				
Description du module	Sigle	Points ECTS	Mo- dules obliga- toires	Modules Assessment	A visiter pendant la phase d'Assessment
Chimie, Biochimie	Chemf	3	X	X	X
Premier pas en Biostatistique	Biostf	3	X		X
Optique générale 1	AlgO1f	3	X	X	X
Optique générale 2	AlgO2f	3	X		X
Optique générale 3	AlgO3f	3	X		
Optique générale 4	AlgO4f	3	X		
Optique générale 5	AlgO5f	3	X		
Technologie des verres 1	BrTe1f	3	X	X	X
Technologie des verres 2	BrTe2f	3	X		
Technologie des verres 3	BrTe3f	3	X		
Optique physiologique 1	PhyO1f	3	X	X	X
Optique physiologique 2	PhyO2f	3	X		
Optique physiologique 3	PhyO3f	3	X		

Groupe de modules: Exigences minimales:		Optométrie 51 points ECTS / 16 modules			
Description du module	Sigle	Points ECTS	Mo- dules obliga- toires	Modules Assessment	A visiter pendant la phase d'Assessment
Lentilles de contact 1	KLA1f	3	X	X	X
Lentilles de contact 2	KLA2f	3	X		X
Lentilles de contact 3	KLA3f	6	X		
Lentilles de contact 4	KLA4f	3	X		
Lentilles de contact 5	KLA5f	3	X		
Examen oculaire optométrique 1	OAP1f	3	X	X	X
Examen oculaire optométrique 2	OAP2f	3	X		X
Examen oculaire optométrique	OAP3f	3	X		
Vision binoculaire 1	Bino1f	3	X		
Vision binoculaire 2	Bino2f	3	X		
Optométrie pédiatrique	KiOf	3	X		
Basse vision	LoVf	3	X		
Pratique clinique-optométrique 1	KOP1f	3	X		
Pratique clinique-optométrique 2	KOP2f	3	X		
Analyse systématique de problèmes cliniques	SAKPf	3	X		
Méthode d'investigation en optométrie	EOUMf	3	X		

Groupe de modules: Exigences minimales:		Anatomie et physiologie 39 points ECTS / 9 modules			
Description du module	Sigle	Points ECTS	Mo- dules obliga- toires	Modules Assessment	A visiter pendant la phase d'Assessment
Anatomie et physiologie générales 1	AnPh1f	6	X	X	X
Anatomie et physiologie générales 2	AnPh2f	6	X	X	X
Pathologie générale 1 et Pharmacologie 1	Apat1f	6	X	X	X
Pathologie générale 2 et Pharmacologie 2	Apat2f	3	X		
Anatomie et physiologie oculaires 1	APA1f	3	X		X
Anatomie et physiologie oculaires 2	APA2f	3	X		
Anatomie et physiologie oculaires 3	APA3f	3	X		
Pathologie oculaire 1	PthA1f	3	X		
Pathologie oculaire 2	PthA2f	6	X		

Groupe de modules: Exigences minimales:	Compléments de branche 9 points ECTS / 3 modules				
Description du module	Sigle	Points ECTS	Modules obligatoires	Modules Assessment	A visiter pendant la phase d'Assessment
Optométrie de la place de travail et photométrie	EAOPf	3			X
Raytracing et aberrations	ERayAf	3			
Design de l'étude et recherche bibliographique	ESLf	3			
Imagerie et fonctionnement des instruments pour le diagnostic	EBVf	3			
Management opérationnel	ESoUf	3			
Gestion de conflits et leadership	EKPf	3			

ii. Projets: minimum 18 points crédits ECTS

Groupe de modules: Exigences minimales:	Projets 18 points ECTS / 2 modules				
Description du module	Sigle	Points ECTS	Modules obligatoires	Modules Assessment	A visiter pendant la phase d'Assessment
Projet 5	pro5Of	6	X		
Projet 6 (Thesis)	pro6Of	12	X		

iii. Formation contexte: minimum 20 points crédits ECTS

Pour chaque groupes de modules répertoriés le nombre de point minimum doit être atteint.

Groupe de modules: Exigences minimales:	Communication 4 points ECTS / 2 modules				
Description du module	Sigle	Points ECTS	Modules obligatoires	Modules Assessment	A visiter pendant la phase d'Assessment
Argumentation et rhétorique	agrhf	2	X		X
Pratique de l'écrit	sprxf	2	X		X

Groupe de modules: Exigences minimales:	Anglais 8 points ECTS / 4 modules				
Description du module	Sigle	Points ECTS	Modules obligatoires	Modules Assessment	A visiter pendant la phase d'Assessment
Developing English 1 ²	den1	2			X
Developing English 2 ²	den2	2	X ³		X
English 3 ²	e3	2	X ³		X
English 4 ²	e4	2	X ³		X
Elective x ⁴		2			X
Elective y ⁴		2			X
Elective z ⁴		2			X

² Répartition à l'aide d'un test de placement au début des études.

³ A l'aide d'un test de placement, il sera défini lesquels de ces modules seront obligatoires

⁴ Les modules Electives ne peuvent être visités, que si les modules Developing 1 à English 4 ont été atteints avec succès ou si le résultat du test de placement le permet.

Groupe de modules: Exigences minimales:		Gestion 6 points ECTS / 3 modules			
Description du module	Sigle	Points ECTS	Modules obligatoires	Modules Assessment	A visiter pendant la phase d'Assessment
Gestion 1	bwl1f	2	X		X
Gestion 2	bwl2f	2	X		X
Gestion 3 Optométrie	BWL3Of	2	X		X

Groupe de modules: Exigences minimales:		Sciences humaines et sociales 2 points ECTS			
Description du module	Sigle	Points ECTS	Modules obligatoires	Modules Assessment	A visiter pendant la phase d'Assessment
Droit et éthique	ReEtf	2	X		X

Crédits pour les modules libres: Le total de tous les crédits exigés pour tous les groupes de modules est de 176 points crédits ECTS. Les modules qui permettent d'obtenir les 4 points supplémentaires nécessaires pour obtenir tous les points ECTS peuvent être choisis librement. Par exemple, des modules supplémentaires se trouvant dans des groupes de modules peuvent être choisis au-delà du minimum. Cependant, il existe aussi des modules d'autres programmes d'études ou d'autres universités (HES, Universités) qui peuvent être complétés et comptabilisés comme des "modules libres". Ceci nécessite que ces « modules libres » ne peuvent pas correspondre à un module déjà atteint avec succès. La prise en compte de ces modules est faite par le responsable de la filière.

2. Assessment

Les modules d'Assessment sont décrits dans les tableaux ci-dessus.

Les étudiants/es, qui ont atteint moins de 27 points crédits ECTS dans les modules d'Assessment, se trouvent dans la phase d'Assessment.

3. Titre de fin d'étude

Après un parcours d'études réussi dans la filière d'optométrie, le titre de "Bachelor of Science en optométrie" est décerné.

4. Dispositions finales

Ce règlement d'étude entre en vigueur le 1^{er} septembre 2018.

Windisch, 1^{er} août 2018

Adopté par:



Prof. Jürg Christener
Directeur de la Haute Ecole d'Ingénierie - FHNW